REGLEMENT DES COMPETITIONS U14

I. Organisation générale

La Commission Départementale des Compétitions Jeunes est chargée de la gestion de ces championnats.Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F, de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District de la Gironde de football sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

Les équipes s'engagent librement.

1ere phase :

- Niveau Brassage 12 équipes avec match aller simple

2eme phase :

- Niveau 1 avec les 6 premières en match aller simple
- Niveau 2 avec les 6 dernières équipes, accompagnées d'éventuels nouveaux engagements en match aller-simple.

Peuvent participer à ces championnats :

- Les joueurs et joueuses de la catégorie d'âge U14, U14F et U15F
- Les joueurs et joueuses de la catégorie d'âge U13, U13F (sans restriction de nombre)
- 3 joueurs ou joueuses U12 remplissant les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF

En cas de non-respect de ces obligations, le club fautif pourra avoir match perdu par pénalité dans les conditions fixées à l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

II. Accessions – Rétrogradations

Aucunes accessions ni rétrogradations.

III. Classements :

Application de l'Article 8 des RG du District de la Gironde de Football

IV. Ballon

Le ballon est de taille 5.

V. Temps de jeu

80 minutes (2 fois 40 minutes).

VI. Calendrier et heures des rencontres

L'heure officielle des rencontres du challenge U14 est fixée le samedi à 15h et à 13h pour les rencontres en lever de rideau.